

Note d'étape de la journée

Favoriser un « véritable » sylvopastoralisme au profit de la forêt, de l'élevage et du territoire – L'exemple du Larzac

Mercredi 1^{er} juillet 2026 - Larzac (Aveyron)

Une dynamique puissante

La journée que nous avons tenue sur le Larzac le 9 juillet 2021 a été un temps fort de notre cycle 2020-2022 « L'agro-sylvopastoralisme en forêt méditerranéenne ». Déjà s'y était dessiné ce qui sera la conclusion de notre travail : le sylvopastoralisme est un outil puissant d'entretien, de protection et de valorisation des espaces boisés méditerranéens. Sur ce territoire, nous avons découvert une grande maturité, une volonté partagée au service d'un projet d'ampleur et de nombreux outils collectifs créés pour déployer ce projet, en valoriser les produits ou répondre à des situations de crise.

La pratique du sylvopastoralisme était encore tâtonnante mais bien installée, et les réalisations que nous avons visitées permettaient de poser les questions sur la place réciproque de l'arbre et du mouton, de la forêt et du troupeau : l'évolution était en marche d'une posture considérant l'arbre comme une menace vers la conviction que la forêt pouvait être une alliée et que, arbre ou animal, il fallait jouer les deux et rechercher la bonne complémentarité entre la forêt et le troupeau. Mais selon quel dosage, et comment conjuguer sylviculture et conduite du troupeau ? Le Plan simple de gestion en cours programmait des coupes sylvopastorales mais maintenait une distinction entre espaces de « reconquête pastorale » et espaces « purement sylvicoles ». Dans les premiers, l'objectif était de favoriser la ressource fourragère, dans les seconds de produire du bois et, si possible, d'évoluer vers du bois d'œuvre. Nous avons plaidé pour davantage de complémentarité, pour une véritable mixité au sein d'espaces résolument sylvopastoraux conjuguant, à des degrés divers selon les qualités de chaque parcelle, l'amélioration des ressources pastorales (sous toutes leurs formes) et la production de bois.

Clairement, nous avons ressenti que, sur ces terres de la SCTL (Société civile des terres du Larzac) et de la SCGFA (Société civile de gestion foncière agricole) administrées par un collectif de huit agriculteurs et trois non-agriculteurs, une dynamique puissante était à l'œuvre pour concrétiser l'ambition de faire vivre ce territoire à travers les pratiques pastorales. C'est pourquoi nous avons souhaité cinq ans après revenir sur le site et voir comment les choses avaient évolué.

À l'invitation de l'association Bois du Larzac, nous avons connu ce 1^{er} juillet 2026, une journée passionnante et riche d'enseignements : il y a encore des questions, il y a encore du travail, mais la dynamique est toujours là et le concept de sylvopastoralisme a bien progressé.



Accueil des participants de la journée
par Charles Dereix, président de Forêt
Méditerranéenne, au hangar de stockage
des plaquettes forestières de Bois du Larzac.
Photo J. Degenève.

Les besoins et attentes des fermiers

Éleveuse de vaches allaitantes Aubrac en plein air intégral, Emmanuelle Galtier s'appuie beaucoup sur les parcours, et des parcours parfois très boisés avec un embroussaillage important et une ressource en herbe rare. Elle attend des coupes qu'elles rouvrent les clairières, qu'elles élargissent les layons – mais pas trop – et qu'elles travaillent dans les bosquets pour « *relâcher la strate arborée et favoriser les feuillus, chênes, alisiers, hêtres...* ». L'objectif est mixte ; il est pasto : favoriser la ressource (buissons, branchages, fruits forestiers, « *plus d'herbe verte* », « légumineuses qui se développent mieux avec la lumière »...), faciliter son accessibilité et permettre aux bovins de circuler sans difficultés sur le parcours et d'entrer dans les bosquets (« *si le bosquet est trop dense, les vaches n'ont pas envie d'entrer* »), dégager les arbres de lisière précieux pour la fraîcheur qu'ils apportent... ; il est aussi sylvo : améliorer les peuplements pour « *obtenir mieux que de la plaquette* ». Le mot d'ordre est « l'éclaircie bien dosée, pied à pied », elle doit laisser les gros « arbres parasols » pour l'ombrage qu'ils apportent. L'objectif d'accessibilité impose le broyage des rémanents : « *on ne veut pas les houppiers au sol* » – mais un autre fermier conteste l'intérêt de broyer car, dit-il, « *je privilégie la feuille et la ronce* ».

Ainsi Emmanuelle recherche une pratique pastorale de complémentarité entre le sylvo et le pasto : l'arbre et le bosquet sont regardés comme des alliés apportant ressource, abri et fraîcheur, et la forêt doit pouvoir apporter plus que de la plaquette ; un « compromis » est à installer entre sylvo et pasto.

L'enquête¹ menée par Bois du Larzac en 2025 auprès de 20 des 35 fermes concernées par des enjeux sylvopastoraux confirme cette posture : toutes les fermes amènent les troupeaux à un moment de l'année dans des parcs clôturés (15% des fermes seulement assurent la garde des troupeaux.) Mais la végétation des parcours ne couvre pas tous les besoins alimentaires : la majorité des espèces et types de production sont à certaines périodes complétés en fourrage azoté et/ou en grain. Comment réduire encore cette part d'apports extérieurs ?

L'enquête permet d'identifier les évolutions de pratiques envisagées par les fermes dans un intérêt agro-sylvo-pastoral de la façon suivante : valoriser les parcs en créant des refends (4), éclaircir les parcours (3), continuer à clôturer pour rentabiliser le parcours (3), limiter à deux périodes d'agnelages/an pour avoir moins de lots (lien avec prédation) (2), broyer les parcours pour améliorer l'accès et la ressource (1), faire parcourir davantage les troupeaux malgré le manque de temps et le risque de prédation (1), construire des abris d'estive sur les parcs pour éviter de rentrer les troupeaux (en lien avec la prédation) et centraliser les abris pour accueillir plus de lots (1), mettre en place un pâturage dynamique tournant (1), expérimenter de nouvelles productions céréalières pour le fourrage (1), diminuer la taille des troupeaux brebis viande pour l'ajuster au potentiel de la ressource (1), limiter le parcours dans les parcs lointains (prédation, temps) (1). Certaines de ces propositions mériteront une réflexion complémentaire pour vérifier leur adaptation à ce type de végétation et à leur usage pastoral.

Au total, 61 zones sont proposées par 16 fermes afin que Bois du Larzac organise des coupes d'éclaircies sylvopastorales lors du prochain PSG. Il y a donc une forte attente de gestes sylvopastoraux.

Le souci de la biodiversité est affirmé avec 48 propositions d'actions dont la plantation de haies (27), des aménagements en faveur de la biodiversité, gîtes, mares, etc. (22), la création/restauration de lavognes, murs, baissières, chemins (11), la plantation de vergers (6), la conservation/régénération du sol (5)

La défense de la forêt contre l'incendie (DFCI) suscite la proposition de 55 ouvertures de pistes. Sur cette thématique des incendies de forêt, le capitaine du SDIS confirme que le sylvopastoralisme constitue un outil intéressant de prévention : il faut conjuguer en effet DFCI et pratique pastorale. Il entend cette proposition de 55 pistes : c'est un chiffre très élevé qu'il faudra étudier dans le cadre de la préparation du plan de massif (PMPFCI) en même temps qu'y seront intégrés les actions et équipements sylvopastoraux. À ce jour, les terres SCTL et GFA ne sont pas concernées par un plan de massif. En attendant qu'un plan soit mis à l'étude, le Plan simple de gestion (PSG) pourra intégrer certaines recommandations DFCI.

Une gestion forestière sylvopastorale

Cette recherche d'articulation sylvo-pasto doit se traduire dans le PSG 2026-2036 en cours de rédaction.

La campagne de mesures effectuée par Maël Grolleau², à partir du très précieux réseau de 135 placettes permanentes installé en 2016³, confirme que les pratiques développées dans le cadre du PSG 2014-2024 « *sont efficaces et permettent de gérer*

1 - Cf. Synthèse des enquêtes, Alexandra Delente (Association Bois du Larzac).

2 - Cf. Maël Grolleau, Analyse de la gestion sylvopastorale sur le Causse du Larzac grâce à un outil original de placettes permanentes, Revue *Forêt Méditerranéenne*, tome XLVI, numéro 2, juin 2025, pp 129-138.

3 - Cf. Dispositif de suivi sylvopastoral du Larzac, Présentation du dispositif, principaux résultats, édition 2024, remesure n°1, Les bois du Larzac/Forêt Évolution.

l'écosystème dans la direction voulue. » L'accroissement courant moyen s'établit à 1,59 m³/ha/an : ce chiffre est faible mais il est cohérent par rapport à la faible fertilité du Causse, et il autorise une récolte suffisante pour équilibrer le modèle économique de l'association Bois du Larzac qui, basé sur la commercialisation de 2 500 Map/an, ne mobilise que 27% des 7 862 Map correspondant à cet accroissement courant.

La campagne confirme aussi que la dynamique forestière se poursuit : la surface terrière augmente ; la proportion des petits et moyens bois s'accroît au détriment de celle des perches ; la proportion des feuillus est en hausse ; les niveaux de régénération sont très satisfaisants : les pressions de pâturage assez faibles du système en vigueur font que « *les peuplements se régénèrent sans souci à l'échelle du massif* ».

L'étude montre également que la végétation pastorale augmente fortement aux endroits ayant fait l'objet de coupes, surtout lorsque celles-ci sont réalisées dans des contextes très fermés et fertiles ; en revanche, elle diminue aux endroits laissés sans coupes, que les milieux soient ouverts ou fermés.

Devant ces résultats techniques qu'il qualifie « d'enthousiasmants », Maël Grolleau conclut : « *Il faut continuer à réaliser des coupes en layons et bosquets, en allant chercher à ouvrir les espaces les plus fertiles.* » On pense évidemment aux peuplements les plus prometteurs en termes de présence d'arbres d'avenir, de minimum de couvert herbacé...

L'analyse du bilan du PSG qui s'achève fait apparaître plusieurs points de faiblesse qui sont autant de pistes de progrès pour l'avenir. En charge de la préparation du nouveau PSG, Jean Culié ⁴ note en particulier que les éclaircies au sein des bosquets n'ont pas été réalisées ; que les « layons borgnes » sont peu fréquents ; que les ouvertures de layons ont souvent été trop fortes induisant une dynamique ligneuse que la pression pastorale peine à contenir ; que, lorsque le couvert est dense, la mise en lumière doit être modérée pour favoriser le développement progressif de la strate herbacée.

Sur la base de ces acquis, Jean Culié fixe comme première priorité du nouveau PSG : la poursuite des coupes en layons et bosquets avec, à l'intérieur des bosquets, la désignation des tiges à enlever pour favoriser la croissance des arbres d'avenir et évoluer vers plus de bois d'œuvre : « *il faut passer du temps en désignation des tiges, apporter plus de finesse dans la mise en œuvre des coupes.* » Il faut aussi renforcer la formule des « layons borgnes » pour inciter les animaux à entrer dans les bosquets. L'objectif est ainsi d'atteindre un réseau de layons et de bosquets qui sera différencié selon les besoins socio-économiques (sylvo, pasto) et appuyé sur les qualités écologiques des milieux. Les constats conduisent à une évolution importante de la méthode. Il ne s'agit plus seulement d'ouvrir la forêt, mais de piloter plus finement l'ouverture des peuplements en recherchant bien l'équilibre entre plusieurs fonctions : produire du bois, favoriser les arbres d'avenir, rendre possible la mise en œuvre du chantier, maintenir ou développer la ressource pastorale, préserver les qualités écologiques des milieux et faciliter la circulation des troupeaux et le travail des éleveurs. L'enjeu du prochain PSG sera donc moins de multiplier les surfaces ouvertes que de mieux choisir les endroits où intervenir et de mieux calibrer l'intensité des interventions. Pour cela des moyens doivent être trouvés pour permettre l'organisation des chantiers et la désignation multifonctionnelle de ces bois peu rémunérateurs.

Une forte impulsion doit être donnée enfin en matière de valorisation des bois : « *la pile de bois coupés vue ce matin qui mélange petits, moyens et gros bois fait mal au cœur ! Il faut mettre en place le tri des bois, organiser un dépôt différencié sur la plateforme, isoler les billons de sciage, mettre les bois de qualité de côté pour un emploi local, favoriser un circuit court, s'appuyer sur la scierie de Nant – elle est opérationnelle, à nous de voir comment la solliciter.* » Cette question de la valorisation est loin d'être secondaire. Elle conditionne en partie la capacité du système à transformer les interventions sylvicoles en véritable

valeur économique locale. Mieux trier les bois, identifier les usages possibles selon les qualités et les dimensions, séparer les bois destinés au bois-énergie de ceux qui peuvent être sciés et, lorsque cela est possible, favoriser leur transformation localement : autant de leviers permettant d'augmenter la valeur tirée d'une même coupe. La réussite du modèle sylvopastoral dépendra donc aussi de sa capacité à ne pas considérer le bois comme un simple sous-produit de l'entretien des espaces, mais comme une ressource économique à part entière.

Il salue les 61 coupes sylvopastorales qui sont proposées par les fermiers, le chiffre est élevé et il faudra les prioriser : « *la forêt est encore jeune, il*



Une meilleure valorisation des bois passera par un meilleur tri.
Ici pile de bois non triés.
Photo D. Afxantidis.

4 - Jean Culié, expert forestier, Cabinet Forêt Évolution.

y a place pour capitaliser encore, ce n'est pas grave si on ne prélève qu'un tiers de la production. » Cette approche est à considérer sur le temps long. Il salue aussi les autres propositions d'équipements ou d'actions présentées : la biodiversité, condition du bon fonctionnement de l'écosystème forestier, doit bien sûr être au cœur du PSG et, en lien avec le PMPFCI, la DFCI doit évidemment être incluse dans le PSG. Au final, c'est bien le PSG, dans son affirmation sylvopastorale, qui articule tous ces enjeux alors complémentaires à l'échelle du territoire de la SCTL.

Ainsi, les planètes semblent s'aligner pour un véritable sylvopastoralisme bénéficiant à l'élevage, à la forêt, au territoire. C'est probablement là que réside la singularité du modèle développé sur le Causse : ne pas chercher à faire de la forêt un simple espace de production de bois, ni du boisement un simple support pour l'élevage, mais considérer la forêt pâturée comme un écosystème productif multifonctionnel, dont les différentes composantes se renforcent mutuellement lorsqu'elles sont correctement pilotées.

Le système est-il viable ?



Un système économe viable et performant

Oui, répond Nathan Morsel⁵.

Dans son travail de thèse de doctorat en agriculture comparée⁶, Nathan Morsel s'appuie sur l'exemple de la région du piémont méditerranéen du Lodévois, proche du Larzac, et montre tous les avantages d'un système d'élevage qui place le pâturage des parcours au centre de l'alimentation des troupeaux, en rupture avec le modèle dominant d'élevage qui est basé sur l'accroissement de la productivité physique du travail et le recours croissant aux intrants. Dans ce système agro-pastoral économe, l'essentiel de l'alimentation des troupeaux est apporté par les parcours, notamment les zones boisées qui sont centrales lors des périodes d'étiage fourrager hivernale et estivale. De la sorte, les besoins en fourrages et aliments concentrés sont fortement réduits, et les investissements en matériel agricole comme les achats d'intrants sont très limités. Malgré des niveaux de production par animal plus faibles et une moindre taille de cheptel élevé par actif, ces systèmes économes affichent des coûts de production si réduits que la création de richesse est, ramenée à l'hectare et à la brebis, supérieure à celle du système dominant. De plus, ils permettent l'utilisation de terres qui, sans cela, risqueraient fort de rester à l'abandon – avec tous les risques de feux de forêt qui accompagnent cette déshérence.

Ce système extrêmement économe en intrants nécessite de réfléchir et planifier les espaces pastoraux et de programmer leur mode d'utilisation, de « fabriquer » ainsi les ressources, de jouer la diversité et la complémentarité des surfaces des parcours, de s'appuyer sur la saisonnalité des plantes et leur capacité de report sur pied ; il appelle une construction précise, une programmation. La conduite des troupeaux et les niveaux de production doivent être adaptés aux ressources pastorales : synchroniser les pics de besoin et la saisonnalité de la pousse ; éviter les mises bas dans les moments où les ressources sont les plus réduites ; limiter les objectifs de production : plutôt un seul agneau mieux valorisé et sans apport externe que deux agneaux que la brebis peinera à nourrir ; privilégier les races rustiques, Rouge du Roussillon, Raïole et Causse du Larzac ; en cas de manques de ressources sur les parcours de l'exploitation, recourir à la transhumance, estivale vers les Cévennes ou les montagnes, hivernale vers les plaines viticoles et leurs vignes enherbées.

Le système pastoral du Larzac partage cette logique du système économe de maximiser les apports des parcours sous toutes les formes de milieux ouverts et de milieux forestiers, mais, nous l'avons vu plus haut, la majorité des espèces et types de production sont encore complétés en fourrage azoté et/ou en grain. Un pas de plus vers le système prôné par Nathan Morsel est-il envisageable ?

5 - Nathan Morsel, Le pâturage des parcours boisés au service de la résilience des systèmes d'élevage méditerranéens, Le cas des systèmes agro-pastoraux du Lodévois, Revue *Forêt Méditerranéenne*, tome XLVII, n°3, septembre 2026, pp. 185-194.

6 - Morsel, 2024.

Des freins, des questions...

Dans sa thèse, Nathan Morsel identifie deux obstacles qui appellent une mobilisation en vue d'apporter des solutions solides permettant de viabiliser les exploitations en système économe.

Le premier est relatif aux produits de cette forme d'élevage : les agneaux de boucherie agro-pastoraux sortent très largement des standards de la filière ovine. La commercialisation en circuit court est une solution mais elle est chronophage, en tout cas le temps de développer un carnet d'adresses. Est-ce que la coopérative laitière et fromagère créée par la SCTL pour mieux valoriser les produits laitiers

du Larzac pourrait inspirer un système analogue pour les produits viande ? Plus largement, Nathan Morsel pense indispensable de revoir les systèmes de marque ou de label pour apporter à ces produits une reconnaissance que leur qualité mérite.

Le deuxième de ces obstacles est relatif à la politique agricole commune (PAC) dont Nathan fait la démonstration qu'elle est moins favorable aux systèmes économes, pourtant les plus créateurs de richesses et d'emplois, et qu'elle peut en freiner le développement. La chose est évidemment délicate tant les systèmes économes sont variés et basés sur des éléments difficiles à normer : il s'agit ici de trouver une nouvelle approche pour bâtir des modalités de subvention PAC permettant de consolider les exploitations, une approche qui définirait les grands principes de l'exploitation mais laisserait libre la façon de les respecter. Rappelons que, dans ce registre, nous avons suggéré en 2021 qu'une partie de l'aide PAC soit attribuée au collectif pour soutenir les démarches coopératives de progrès qui irriguent le projet du Larzac, en particulier l'aménagement et l'entretien du territoire valorisé. Cette suggestion tient encore et mériterait d'être analysée.

La dimension humaine du système économe est apparue d'une façon directe et spontanée lorsqu'une fermière a réagi aux propos de Nathan sur la transhumance : « *Où j'habite, moi, si je dois partir en transhumance l'été et aussi l'hiver ? Comment je vis ? Et ma famille ?* ». Oui, il y a là une vraie question, comment, pour chacun et collectivement, organiser la vie des fermiers et de leurs familles pour déployer le système économe ? Au-delà des deux questions ci-dessus qui sont évidemment essentielles, il y a tout ce volet humain qui doit être explicité. Vivre et travailler au pays ? Les fermiers doivent trouver la juste rémunération de leur travail, au regard de leurs produits viande, lait, bois, etc. et de tout le plus qu'ils apportent à ces territoires et au maintien des qualités qui leur ont valu la reconnaissance de l'UNESCO. Le Larzac est pleinement dans le Bien « Causses et Cévennes ».

« Rouvrir les clairières, élargir les layons – mais pas trop –, éclaircir les bosquets » : le projet sylvopastoral porté par le nouveau PSG est à la fois clair sur ses intentions mais encore en recherche sur la concrétisation technique : les échanges de notre journée, sur le terrain et en salle, ont illustré les hésitations qui existent encore sur la synergie sylvo-pasto à installer. Ainsi, l'intensité de la coupe d'éclaircie est envisagée à 30-40% du nombre de tiges : la question a été posée par un forestier « n'est-ce pas plus fort que ce que le forestier souhaiterait ? ». Les éleveurs dans leur ensemble demandent le broyage des rémanents pour leur permettre, et permettre à leurs animaux, de circuler plus facilement dans les parcelles, là encore question d'un forestier : « est-ce forcément une bonne chose pour la dynamique forestière ? ». Vaut-il mieux faire les coupes à l'abatteuse ou par les bûcherons ? Chaque formule a ses partisans. « Faire entrer les animaux dans les bosquets » : suggestion est faite de



Des layons, oui. Mais pas trop ouverts !
Photo D. Afxantidis.



De gauche à droite : Jean Culié, Philippe Tellier (Bois du Larzac), Alexandra Delente et Emmanuelle Galtier.

Photo D. Afxantidis.

ralentir le flux des animaux, ne pas « ouvrir des autoroutes » qui les font aller sur les ressources les meilleures et les plus accessibles, la formule des « layons borgnes » qui se terminent sur un panneau forestier incitant l'animal à entrer dans le sous-bois est à exploiter. Le constat est partagé d'un embroussaillage très rapide avec la mise en lumière, il convient donc de ne pas multiplier les ouvertures, au risque d'être obligé de recourir au gyrobroyeur, et d'adapter les ouvertures aux besoins et à la capacité des troupeaux. La ressource pastorale se fabrique sur une végétation pastorale faite de prairies, de pelouses, de landes et de boisements, il importe d'adapter les impacts pastoraux de sorte que l'offre végétale perdure et, mieux, s'enrichisse.

Tout le monde ressent ainsi le besoin d'échanges ré-

gouliers entre éleveurs et forestiers : l'outil « placettes » est précieux pour cela mais un retour tous les cinq ans seulement est trop long, il serait intéressant de revenir chaque année sur une même parcelle, mais cela pose évidemment la question de qui le ferait et avec quels moyens.

Faire du Larzac un laboratoire en vraie grandeur

La dynamique est bien vivante sur le Larzac, et la conviction est désormais partagée par l'ensemble des fermiers que la forêt est une alliée. Ces deux atouts constituent une belle opportunité de creuser cette question majeure du sylvopastoralisme. On voit qu'au lendemain d'un grand incendie le sylvopastoralisme ressort comme une évidence de réaménagement sur le mode « on n'aurait jamais dû laisser disparaître cette forme de mise en valeur et en sécurité de nos territoires » ; il est évident qu'il mériterait plus encore d'être systématiquement intégré lorsqu'il s'agit de définir un mode d'aménagement des territoires susceptible de les rendre moins sensibles aux incendies. Profitons donc des atouts que présente le Larzac pour travailler le sujet au fond et rechercher les meilleures réponses aux questions qui se posent encore ici.

Incontestablement le jeu en vaut la chandelle. Comme l'expose Jean Culié, les orientations du PSG visent à répondre à des enjeux multiples, imbriqués à différents niveaux d'échelle :

- à l'échelle des parcelles de gestion : pour satisfaire les besoins identifiés, mettre en œuvre et suivre des itinéraires techniques adaptés aux potentialités et contraintes du terrain,
- sur l'ensemble du massif : répondre au double objectif d'amélioration sylvicole et pastorale des surfaces, planifier les interventions en fonction des besoins de prélèvements annuels et de la demande des éleveurs, développer une stratégie de maintien ou d'amélioration du potentiel écologique des surfaces boisées,
- au niveau du territoire : conforter des systèmes d'élevage participant au maintien de paysages agro-pastoraux emblématiques et à la conservation d'une biodiversité remarquable, favoriser le développement d'une filière bois locale en valorisant des produits bois divers (plaquette forestière, bois de chauffage, petits sciages...), prendre en compte le changement climatique et anticiper le risque incendie.

Dans cet esprit, nous avons clôt la journée sur un appel à faire du Larzac un laboratoire en vraie grandeur pour l'étude et l'expérimentation de solutions nouvelles dans le registre des systèmes agro-pastoraux économes, un lieu pour tester des formules

qui seront susceptibles de servir bien au-delà des Terres du Larzac. Et nous avons formé le vœu que l'État, la Région et les collectivités locales, l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, les établissements techniques et de recherche se mobilisent pour réunir les conditions d'un programme de recherche et de transfert dédié à ce sylvopastoralisme à bénéfices partagés.

Les fruits du travail seront évidemment précieux pour le territoire du Larzac mais les enseignements en profiteront bien au-delà, et d'abord sur l'ensemble du territoire UNESCO « Causses et Cévennes ».

L'intérêt du sujet et l'accueil si chaleureux des membres de Bois du Larzac nous incitent à ajouter : renouvelons la formule d'une rencontre dans cinq ans pour faire le point, RV en juillet 2031 !



Journée organisée par **Forêt Méditerranéenne** - 14 rue Louis Astouin 13002 Marseille
Tél. : 04 91 56 06 91 contact@foret-mediterraneenne.org - www.foret-mediterraneenne.org

Avec l'appui financier de :

